

## L'enseignement du français en zone créolophone

pistes de réflexion pour une contextualisation didactique

### Biographie du conférencier

Je travaille actuellement, depuis ma nomination en 2011, en tant que Maître de Conférences à l'Université des Antilles-Guyane, pôle Martinique, où j'assure des cours de Français Langue Etrangère à l'Institut Caraïbéen d'Etudes Francophones et Interculturelles (ICEFI). Ce département a pour vocation de promouvoir, au cœur de la Caraïbe et dans les Amériques, les études et la recherche francophones, dans une perspective au pluralisme linguistique et culturel, caractéristique de ces régions. Je suis rattaché au laboratoire CRILLASH (Centre de Recherches Interdisciplinaires en Langues, Lettres, Arts et Sciences Humaines) au sein duquel je coordonne depuis quelques mois un groupe de recherche ayant pour thème « Didactique, éducation, insertion et dynamique des langues en contexte créolophone ». Mes thèmes de recherche portent sur des questions de « socio-didactique » privilégiant une approche sociolinguistique (plurilinguisme, pratiques langagières, contact français-créole, linguistique de corpus) avec une perspective didactique (didactique des langues maternelle, seconde et étrangère, didactique du plurilinguisme).

### Argumentaire de la conférence

A partir de recherches de terrain, on se propose de réfléchir à la spécificité d'une didactique du français adaptée à un contexte créolophone, plus particulièrement dans la zone américano-caraïbe, avec la nécessité de l'introduction de la notion de variation dans les apprentissages et la prise en compte, dans l'enseignement, des pratiques langagières des apprenants à partir des ressemblances et différences entre créoles et français. Le postulat de départ est qu'une telle didactique est spécifique du fait que les créoles à base française sont issus, pour la grande majorité de leurs traits linguistiques, du français, et que c'est donc du français qu'est issue une bonne partie des langues et cultures créoles. Les situations varient énormément d'un territoire à un autre : si on trouve aujourd'hui encore plusieurs cas de figure où la L1 est un créole et la langue cible le français (en Haïti par exemple), les notions de L1 et L2 sont par contre remises en cause dans les Départements français d'outre-mer s'agissant du statut à attribuer au français et au créole

(qui ne sont pas des langues étrangères). Malgré la proximité linguistique entre les langues et l'échec scolaire que connaissent nombre d'enfants surtout au primaire, aucune adaptation de l'enseignement du français n'est proposée. Dans les salles de classe, la stratégie pédagogique majeure mise en place par les enseignants confrontés aux difficultés des élèves dans la maîtrise de la langue est la lutte contre les effets néfastes de cette proximité, à savoir les « interférences » entre les langues qualifiées de « créolismes ». Il existe donc une concurrence des formes de langue en présence, ce qui rend nécessaire une mise en relation entre didactique et sociolinguistique, et ce, afin de mieux appréhender les tensions entre l'enseignement d'un modèle figé de la langue en contexte scolaire et les variétés socialement en présence. La spécificité des rapports entre français et créole justifie une approche de l'erreur qui devrait permettre aux enseignants une remédiation basée sur une description objective de la langue et de sa variation. Ce faisant, on évite d'entraver le bon déroulement de la construction identitaire des élèves puisqu'il n'est pas question d'invalider les acquisitions faites en dehors de l'école qui particularisent chaque individu.

## Organisation

IUFM de Franche-Comté & Equipe Didactiques d'ELLIADD  
Stella Cambrone-Lasnes, MCF & Nathalie Thamin, MCF

## Renseignements

Lucie Scamps-Vidal  
03.81.65.71.28  
lucie.scamps@univ-fcomte.fr

